

12 mai 2014 - Seul le prononcé fait foi

[Télécharger le .pdf](#)

Déclaration de M. François Hollande, Président de la République, sur les relations franco-arméniennes, à Erevan le 12 mai 2014.

Monsieur le Président de la République,

C'est un honneur que d'être reçu, ici, pour cette première visite d'Etat que j'effectue comme Président de la République. Mais vous avez rappelé que j'étais venu en Arménie, en 2007 déjà, pour consacrer le combat que j'avais mené, avec d'autres ici présents dans cette salle, pour la reconnaissance du génocide.

Monsieur le Président,

Vous avez rappelé les liens historiques qui nous unissent. Il est vrai que Léon V de LUSIGNAN, votre dernier souverain, repose à Saint-Denis avec les rois de France. Je ne sais pas ce qu'ils se disent mais ils doivent parler de la France et de l'Arménie. Bien plus tard, au XVIIIème siècle, la France avait créé une section arménienne à l'Ecole des Langues Orientales. Tout au long du XIXème siècle, de nombreux intellectuels et savants arméniens étaient venus se former à Paris dans les plus prestigieuses universités. C'est à la fin du XIXème siècle que Jean JAURES, vous l'avez cité, en contact avec eux, avait déjà élevé sa voix pour dénoncer les premiers massacres, dont les Arméniens avaient été victimes durant l'été 1894.

A la suite du génocide en 1915, la France a accueilli sur son sol de nombreuses familles qui cherchaient refuge. Ce qui explique la présence aujourd'hui d'une communauté d'origine arménienne de plus de 500 000 personnes, l'une des plus importantes au monde. A travers la visite que j'effectue aujourd'hui, elle se sent pleinement représentée.

Les Français savent ce qu'ils doivent aux Arméniens. Dans les heures les plus sombres de notre histoire, les Arméniens ont défendu, dans la Résistance, notre liberté. Ils ont combattu sur notre sol pour des valeurs que nous partageons encore aujourd'hui. C'est avec ce souvenir que je rendrai hommage à Missak MANOUCHIAN, exécuté il y a 70 ans, pour avoir lutté avec héroïsme contre l'occupation nazie

Après la Seconde Guerre mondiale, comme ils l'avaient fait d'ailleurs après la Première, les Arméniens de France ont aussi participé à la reconstruction. Ils contribuent au rayonnement de mon pays, dans les domaines des arts, du cinéma, de la culture, de la chanson, de l'écriture, de l'économie qui nous a réunis cet après-midi et également dans le domaine scientifique. Les Arméniens de France ont été de grands patriotes pour la France.

Cette visite d'Etat me permet de saluer aussi le parcours de l'Arménie depuis son indépendance, le 21 septembre 1991. L'Arménie s'est attachée à fonder un Etat sur les valeurs de la démocratie. Elle a également ouvert son économie et permis un développement. Enfin, elle s'est ouverte sur le monde, même si vos frontières sont encore, pour une part, fermées.

L'Arménie a traversé des épreuves, je pense notamment au tremblement de terre de 1988 et, bien sûr, à la guerre dans le Haut-Karabagh. La France, en tant que coprésidente du Groupe de Minsk, ne néglige aucun effort pour faciliter un règlement pacifique de ce conflit. Nous sommes le 12 mai, c'est-à-dire le vingtième anniversaire du cessez-le-feu. Mais un cessez-le-feu n'est pas la paix, un cessez-le-feu n'est pas un règlement, un cessez-le-feu n'est même pas la fin d'un conflit. Le Groupe de Minsk et la France doivent donc encore travailler pour jeter les bases d'un accord dont nous connaissons tous les principes, aussi bien l'Azerbaïdjan que l'Arménie.

Ces trois principes, c'est le non-recours à la force, c'est l'intégrité territoriale et c'est

Ces trois principes, c'est le non recours à la force, c'est l'intégrité territoriale et c'est l'autodétermination des peuples, à partir de référendums qui ne posent sur ce point aucun problème. L'Arménie et l'Azerbaïdjan ont besoin de faire la paix. Dans leur intérêt commun, dans la perspective même du développement de l'ensemble du Caucase du sud.

C'est donc la parole que j'ai prononcée hier, c'est la parole que je prononce aujourd'hui : nous devons tout faire, sur les bases que j'ai indiquées, pour permettre une solution à ce conflit qui n'a duré que trop longtemps.

Monsieur le Président de la République, Mesdames et Messieurs,

Le 24 avril prochain, l'Arménie commémorera le 100^{ème} anniversaire du génocide. C'est un moment très important pour l'Arménie, un moment très important pour le monde. Je serai donc à Erevan à vos côtés. Au nom du devoir de mémoire, mais aussi en cohérence avec la reconnaissance du génocide par la République française.

Vous m'avez donné une copie de la loi de 2001 sur une feuille fabriquée à partir de fleurs et de plantes, comme pour bien inscrire le message que vous vouliez me transmettre. Oui, une loi a été votée en France pour la reconnaissance du génocide. C'est une loi qui engage la République. Elle a été adoptée par toutes les familles politiques françaises ici représentées.

De nombreuses initiatives sont prises dans le monde pour expliquer et informer. C'est un travail précieux, porté par des historiens mais aussi par de nombreux citoyens de tous les pays, qui souhaitent que l'évocation de ce souvenir douloureux soit l'occasion de rappeler les souffrances endurées par le peuple arménien.

Cette invitation est aussi une supplique pour que l'histoire soit reconnue et que les plaies du passé soient refermées. Et tous les messages de compréhension, d'apaisement, de tolérance doivent être salués d'où qu'ils viennent. Car la reconnaissance du génocide n'est pas destinée à diviser mais à rassembler, afin d'éviter que ne se répètent de semblables abominations ailleurs dans le monde.

Aussi aucune porte ne peut être entrouverte au négationnisme. Le négationnisme n'est pas une opinion, c'est un outrage à la vérité, une insulte aux victimes et à leurs descendants.

Monsieur le Président de la République, Mesdames et Messieurs,

Le rythme de nos rencontres bilatérales vous étiez en France au mois d'octobre dernier Monsieur le Président, et de nombreux ministres font des déplacements incessants entre nos deux capitales témoigne des liens de confiance que nous avons établis entre nos deux pays.

Je veux que nous allions plus loin, je l'ai dit cet après-midi. La France est certes le premier investisseur occidental en Arménie mais nos échanges commerciaux ne sont pas au niveau de notre amitié.

Nous avons également de nombreux liens culturels. Notre université française en Arménie en est l'illustration. Il y a également l'accueil de nombreux étudiants arméniens en France.

L'Arménie participe à l'Organisation internationale de la francophonie comme membre à part entière, ce qui nous rapproche encore davantage.

Je me réjouis de la volonté de l'Arménie de poursuivre sa coopération avec l'Union européenne. J'en ai donné les fondements. Vous pouvez rejoindre par un accord d'association l'esprit européen, l'idée européenne, le projet européen, sans que cela vous interdise de rejoindre l'Union douanière eurasiatique. C'est le choix souverain que vous pouvez faire et je le respecterai.

Monsieur le Président de la République,

J'ai cherché quels étaient les sujets de différends qui pouvaient encore éventuellement nous opposer. Je n'en ai trouvé qu'un, un seul, c'est Charles AZNAVOUR pour savoir s'il est arménien ou français ! Mais nous avons trouvé, je n'ose pas dire, une synthèse : il est « français d'Arménie ». Il nous a donné ce soir l'occasion de partager, non seulement un moment de bonheur, mais aussi un moment d'amitié entre la France et l'Arménie.

Je veux à mon tour saluer cette visite en levant mon verre à la relation exceptionnelle entre nos deux pays.